

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**et des Décisions du Maire**

**Séance du Lundi 20 Mai 2019.**

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 20 Mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

**Étaient Présents :**

**21**

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - M. AUBRY - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

**Absents Excusés Représentés :**

**7**

Y. BOUKANTAR représenté par M. AUBRY - Y. ITOUA représentée par C. TAWAB KEBAY - C. RENKLICAY représentée par P. RIO - G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS - C. MABANZA représentée par F. OGBI - L. HERGAUX représentée par D. ATIG - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

**Absents :**

**7**

A. QAROUACH - T. DIAWARA - S. GHENAIM - C. M'PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

**Délibération N° DEL - 2019 - 0050 :** « *Motion - En soutien aux victimes des attentats au Sri Lanka* ».

**Le Conseil Municipal,**

Ces derniers mois ont été tristes et ensanglantés par de terribles attentats, après le récent Christchurch en Nouvelle Zélande, c'est un autre pays qui a subi la folie criminelle des extrémistes.

**Le 21 avril 2019, en pleine célébration des « Fêtes Pascales » le Sri Lanka a été frappé par une vague d'attentats meurtriers qui ont tué près de 258 personnes et fait 500 blessés.** Ces actes odieux avaient pour unique vocation de tuer et ont été revendiqués par le groupe terroriste Daesh.

**Considérant** l'horreur de ces crimes,

**Considérant** le nombre de victimes et de blessés,

**Considérant** la folie des fanatiques dont le but est de semer la terreur partout sur la planète et de diviser la communauté humaine pour nous plonger dans la peur de l'autre,

**La Ville de Grigny réaffirme :**

**Son engagement** pour la Paix et la promotion des valeurs humanistes.

**La nécessité** d'un vivre-ensemble apaisé.

**Son attachement** indéfectible à la tolérance, au respect de l'autre, et à la différence.

**Réitère** son soutien aux victimes et à leur famille ainsi qu'au peuple Sri Lankais.

**Redit** son refus de la banalisation de ces actes qui ensanglantent la planète.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote :            *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : *24-05-19*

Transmis au contrôle de légalité le : *24-05-19*